

UBCI- UNIVERS ACTIONS SICAV
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2014

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS
INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 Juin 2014

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de « UNIVERS ACTIONS SICAV » au 30 Juin 2014 ainsi que l'état de résultat et de l'état des variations de l'actif net pour la période de trois mois se terminant au 30 Juin 2014, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables appliquées en Tunisie.

Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de 2 448 206 Dinars et un déficit net de la période de <76 006> Dinars.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société « UNIVERS ACTIONS SICAV » au 30 Juin 2014, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, 22 Juillet 2014
Le Commissaire aux Comptes
ECC MAZARS
Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

BILAN DE LA SOCIETE
Arrêté au 30/06/2014 en (DT)

	Libellé	Note	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
	<u>ACTIFS</u>				
AC 1	Portefeuille-titres	3.1	1 914 257,635	1 970 931,055	1 876 543,111
	a- Actions et droits rattachés		1 914 257,635	1 970 931,055	1 876 543,111
	b- Obligations et valeurs assimilées		0,000	0,000	0,000
	c- Autres valeurs		0,000	0,000	0,000
AC 2	Placements monétaires et disponibilités	3.2	533 948,830	516 417,320	492 560,753
	a- Placements monétaires		192 630,103	193 477,068	196 776,032
	b- Disponibilités		341 318,727	322 940,252	295 784,721
AC3	Créances d'exploitations		0,000	0,000	0,000
AC 4	Autres actifs		0,000	0,000	0,000
	TOTAL ACTIF		2 448 206,465	2 487 348,375	2 369 103,864
	<u>PASSIF</u>		<u>25 021,842</u>	<u>22 579,296</u>	<u>30 384,123</u>
PA 1	Opérateurs créditeurs	3.3	15 489,802	8 418,210	12 968,692
PA 2	Autres créditeurs divers	3.4	9 532,040	14 161,086	17 415,431
	<u>ACTIF NET</u>		<u>2 423 184,623</u>	<u>2 464 769,079</u>	<u>2 338 719,741</u>
CP 1	<u>Capital</u>	3.5	2 416 367,723	2 479 199,735	2 334 307,992
CP 2	<u>Sommes distribuables</u>	3.6	<u>6 816,900</u>	<u>-14 430,656</u>	<u>4 411,749</u>
	a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		1,454	-6 614,237	-6 742,962
	b- Sommes distribuables de l'exercice en cours		6 815,446	-7 816,419	11 154,711
	TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		2 448 206,465	2 487 348,375	2 369 103,864

ETAT DE RESULTAT DE LA SOCIETE
Arrêté au 30/06/2014 en (DT)

Libellé	Note	Période du 01.04.14 au 30.06.14	Période du 01.01.14 au 30.06.14	Période du 01.04.13 au 30.06.13	Période du 01.01.13 au 30.06.13	Période du 01.01.13 au 31.12.13
<u>PR 1</u> Revenus du portefeuille-titres	3.1	<u>33 827,950</u>	<u>33 827,950</u>	<u>18 886,295</u>	<u>18 886,295</u>	<u>63 752,295</u>
Dividendes		33 827,950	33 827,950	18 886,295	18 886,295	63 752,295
<u>PR 2</u> Revenus des placements monétaires	3.2	<u>1 782,787</u>	<u>4 773,415</u>	<u>1 581,306</u>	<u>3 485,956</u>	<u>6 784,920</u>
Total des revenus des placements		<u>35 610,737</u>	<u>38 601,365</u>	<u>20 467,601</u>	<u>22 372,251</u>	<u>70 537,215</u>
<u>CH 1</u> Charges de gestion des placements	3.7	<u>-8 476,540</u>	<u>-19 388,934</u>	<u>-8 422,011</u>	<u>-15 706,767</u>	<u>-32 398,784</u>
Revenu net des placements		<u>27 134,197</u>	<u>19 212,431</u>	<u>12 045,590</u>	<u>6 665,484</u>	<u>38 138,431</u>
<u>CH 2</u> Autres charges	3.8	<u>-8 165,807</u>	<u>-15 814,065</u>	<u>-6 305,939</u>	<u>-12 014,135</u>	<u>-24 808,233</u>
Résultat d'exploitation		<u>18 968,390</u>	<u>3 398,366</u>	<u>5 739,651</u>	<u>-5 348,651</u>	<u>13 330,198</u>
<u>PR 4</u> Régularisation du résultat d'exploitation		<u>5 333,440</u>	<u>3 417,080</u>	<u>-1 945,927</u>	<u>-2 467,768</u>	<u>-2 175,487</u>
Sommes distribuables de la période		<u>24 301,830</u>	<u>6 815,446</u>	<u>3 793,724</u>	<u>-7 816,419</u>	<u>11 154,711</u>
<u>PR 4</u> Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		<u>-5 333,440</u>	<u>-3 417,080</u>	<u>1 945,927</u>	<u>2 467,768</u>	<u>2 175,487</u>
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		<u>-220 185,039</u>	<u>-49 523,168</u>	<u>-114 501,417</u>	<u>-19 608,724</u>	<u>-148 899,785</u>
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		<u>129 805,040</u>	<u>152 151,242</u>	<u>35 311,286</u>	<u>50 146,737</u>	<u>-5 199,146</u>
Frais de négociation		<u>-4 594,083</u>	<u>-8 274,545</u>	<u>-2 582,648</u>	<u>-3 663,626</u>	<u>-8 155,767</u>
Résultat net de la période		<u>-76 005,692</u>	<u>97 751,895</u>	<u>-76 033,128</u>	<u>21 525,736</u>	<u>-148 924,500</u>

VARIATION DE L'ACTIF NET DE LA SOCIETE
Arrêté au 30/06/2014 en (DT)

Libellé	Période du 01.04.14 au 30.06.14	Période du 01.01.14 au 30.06.14	Période du 01.04.13 au 30.06.13	Période du 01.01.13 au 30.06.13	Période du 01.01.13 au 31.12.13
<u>AN1-Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>-76 005,692</u>	<u>97 751,895</u>	<u>-76 033,128</u>	<u>21 525,736</u>	<u>-148 924,500</u>
a- Résultat d'exploitation	18 968,390	3 398,366	5 739,651	-5 348,651	13 330,198
b-Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	-220 185,039	-49 523,168	-114 501,417	-19 608,724	-148 899,785
c- Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	129 805,040	152 151,242	35 311,286	50 146,737	-5 199,146
d- Frais de négociation	-4 594,083	-8 274,545	-2 582,648	-3 663,626	-8 155,767
<u>AN2- Distributions de dividendes</u>	<u>-4 391,082</u>	<u>-4 391,082</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
<u>AN3- Transactions sur le capital</u>	<u>-1 047 426,077</u>	<u>-8 895,931</u>	<u>285 371,501</u>	<u>502 004,715</u>	<u>546 405,613</u>
a- Souscriptions	52 493,351	1 183 352,713	535 656,386	819 464,410	928 768,632
- Capital	53 700,000	1 209 100,000	526 800,000	801 400,000	914 100,000
- Régularisation des sommes non distribuables	-1 054,816	-25 497,858	13 846,929	24 528,323	20 735,709
- Régularisation des sommes distribuables	-151,833	-249,429	-4 990,543	-6 463,913	-6 067,077
b- Rachats	1 099 919,428	1 192 248,644	250 284,885	317 459,695	382 363,019
- Capital	1 097 300,000	1 191 000,000	244 800,000	309 800,000	375 200,000
- Régularisation des sommes non distribuables	6 195,044	4 895,940	7 762,049	10 317,971	9 588,015
- Régularisation des sommes distribuables	-3 575,616	-3 647,296	-2 277,164	-2 658,276	-2 424,996
VARIATION DE L'ACTIF NET	-1 127 822,851	84 464,882	209 338,373	523 530,451	397 481,113
ACTIF NET					
a- en début de période	3 551 007,474	2 338 719,741	2 255 430,706	1 941 238,628	1 941 238,628
b- En fin de période	2 423 184,623	2 423 184,623	2 464 769,079	2 464 769,079	2 338 719,741
NOMBRE D' ACTIONS					
a- En début de période	35 394	24 777	21 484	19 388	19 388
b- En fin de période	24 958	24 958	24 304	24 304	24 777
VALEUR LIQUIDATIVE	97,090	97,090	101,414	101,414	94,390
AN6 -TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	-12,23%	6,15%	-13,63%	2,60%	-5,73%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30/06/2014

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

UBCI - UNIVERS ACTIONS SICAV est une SICAV mixte. Les états financiers arrêtés au 30/06/2014 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restant à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement de coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30/06/2014 ou à la date antérieure la plus récente.

Lorsque les conditions de marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation à retenir est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.

Pour les titres admis à la cote n'ayant pas fait l'objet d'offre ou de demande pendant les 10 dernières séances de bourse précédant la date du 30/06/2014, une décote de 12% est appliquée sur le cours boursier le plus récent. L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille titres.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond à la valeur mathématique des titres de la société émettrice.

2.3- Evaluation des autres placements :

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché à la date du 30/06/2014 ou à la date antérieure la plus récente. Les placements similaires n'ayant pas fait l'objet de cotation sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

Dans la mesure où le marché secondaire pour les obligations et valeurs similaires n'est pas liquide, les placements en obligations et bons de trésor sont évalués à leur cout d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêt.

Les placements monétaires sont constitués de comptes courants à terme, de certificats de dépôts et de billets de trésorerie et sont évalués à leur prix d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêt.

2.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1 - Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres est composé au 30/06/2014 d'actions et droits rattachés. Le détail de ces valeurs est présenté ci après:

Désignation	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2014	% l'Actif
Actions		<u>1 893 777,434</u>	<u>1 906 566,835</u>	<u>77,88%</u>
ARTES	20 000	149 726,369	148 880,000	6,08%
ASSAD	8 631	63 111,600	64 749,762	2,64%
ATTIJARI BANK	8 504	123 410,409	156 082,416	6,38%
BIAT	2 150	118 052,787	134 375,000	5,49%
CARTHAGECEMENT	74 000	290 304,073	228 438,000	9,33%
CELLCOM	16 310	127 478,567	140 266,000	5,73%
LANDOR	19 000	132 365,333	110 200,000	4,50%
MONOPRIX	8 000	146 531,451	186 240,000	7,61%
POULINA GP HOLD	11 460	70 559,621	59 592,000	2,43%
SFBT	8 437	102 452,595	125 719,737	5,14%
SIMPAR	1 000	62 524,334	63 105,000	2,58%
SOTIPAPIER	16 000	101 625,640	92 944,000	3,80%
SOTRAPIL	13 000	115 143,136	116 350,000	4,75%
SOTUVER	10 020	69 373,644	63 146,040	2,58%
TAWASOL	97 249	106 973,900	106 973,900	4,37%
TLS	162	3 361,500	3 448,980	0,14%
TPR	24 000	110 782,475	106 056,000	4,33%
Droit		<u>7 049,900</u>	<u>7 690,800</u>	<u>0,31%</u>
SPL 14	12 818	7 049,900	7 690,800	0,31%
TOTAL		<u>1 900 827,334</u>	<u>1 914 257,635</u>	<u>78,19%</u>

Les revenus du portefeuille titres se présentent comme suit :

Libelle	Période du 01-04-14 au 30-06-14	Période du 01-01-14 au 30-06-14	Période du 01-04-13 au 30-06-13	Période du 01-01-13 au 30-06-13	Période du 01-01-13 au 31-12-13
Revenus des Actions	<u>26 068,550</u>	<u>26 068,550</u>	<u>15 061,600</u>	<u>15 061,600</u>	<u>59 927,600</u>
Revenus des titres OPCVM	<u>7 759,400</u>	<u>7 759,400</u>	<u>3 824,695</u>	<u>3 824,695</u>	<u>3 824,695</u>
TOTAL	<u>33 827,950</u>	<u>33 827,950</u>	<u>18 886,295</u>	<u>18 886,295</u>	<u>63 752,295</u>

3.2 - Placements monétaires, disponibilités et revenus y afférents :

Le solde de cette rubrique s'élève au 30/06/2014 à 533 948,830 DT et s'analyse comme suit :

		30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Placements monétaires	(1)	192 630,103	193 477,068	196 776,032
Disponibilités		341 318,727	322 940,252	295 784,721
Total		533 948,830	516 417,320	492 560,753

(1) Placements monétaires :

Ligne	Quantité	Date d'Acquisition	Coût d'Acquisition	Valeur au 30/06/2014	% de l'Actif
BTCT 24-03-15 52S	200	11/03/14	190 441,730	192 630,103	7,87%
Total placement BTCT			190 441,730	192 630,103	7,87%

Les revenus des emplois monétaires s'analysent comme suit :

Libelle	Période du 01-04-14 au 30-06-14	Période du 01-01-14 au 30-06-14	Période du 01-04-13 au 30-06-13	Période du 01-01-13 au 30-06-13	Période du 01-01-13 au 31-12-13
Intérêts des bons de trésor	1 782,787	3 722,848	1 581,306	3 485,956	6 784,920
Intérêts des Certificats de dépôt	0,000	1 050,567	0,000	0,000	0,000
TOTAL	1 782,787	4 773,415	1 581,306	3 485,956	6 784,920

3.3 - Opérateurs créditeurs:

	Libelle	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
PA 1	Opérateurs créditeurs	15 489,802	8 418,210	12 968,692
	Frais de gestionnaire	1 514,806	1 499,224	1 262,509
	Frais de dépositaire	1 382,626	599,675	1 189,991
	Frais de distributeurs	12 592,370	6 319,311	10 516,192

3.4 - Autres créditeurs divers:

	Libelle	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
PA 2	Autres créditeurs divers	9 532,040	14 161,086	17 415,431
	Etat, retenue à la source, TFP & FOPROLOS	0,000	2 568,000	0,000
	Redevance CMF	197,704	202,414	198,852
	Abonnement linéaire des Charges à payer sur ex. en cours	13 813,920	10 370,033	0,000
	Charges payées sur exercice en cours	-4 479,584	1 020,639	17 216,579

3.5 - Capital :

Le capital se détaille comme suit :

<u>Capital au 31/12/2013</u>	
* Montant en nominal	2 477 700
* Nombre de titres	24 777
* Nombre d'actionnaires	72
<u>Souscriptions réalisées</u>	
* Montant en nominal	1 209 100
* Nombre de titres émis	12 091
<u>Rachats effectués</u>	
* Montant en nominal	1 191 000
* Nombre de titres rachetés	11 910
<u>Capital au 30/06/2014</u>	
* Montant en nominal	2 495 800
* Nombre de titres	24 958
* Nombre d'actionnaires	71

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/2014 au 30/06/2014 s'élève à 84 464,882 dinars.
Le nombre de titres d'UNIVERS ACTIONS SICAV au 30/06/2014 est de 24 958 contre 24 777 au 31/12/2013.

	<u>Mvt sur le capital</u>	<u>Mvt sur l'Actif Net</u>
<u>Capital début de période au 31/12/2013</u>	<u>2 334 307,992</u>	<u>2 334 307,992</u>
<u>Souscriptions de la période</u>	<u>1 209 100,000</u>	<u>1 209 100,000</u>
<u>Rachats de la période</u>	<u>-1 191 000,000</u>	<u>-1 191 000,000</u>
<u>Autres mouvements</u>	<u>63 959,731</u>	<u>70 776,631</u>
- Variation des plus ou moins values potentielles sur titres.	-49 523,168	-49 523,168
- Plus ou moins values réalisées sur cession de titres.	152 151,242	152 151,242
- Frais de négociation	-8 274,545	-8 274,545
- Régularisation des sommes non distribuables	-30 393,798	-30 393,798
- Sommes distribuables		6 816,900
<u>Capital fin de période au 30/06/2014</u>	<u>2 416 367,723</u>	<u>2 423 184,623</u>

3.6 - Sommes distribuables :

Les sommes distribuables au 30/06/2014 s'élèvent à 6 816,900 DT contre (14 430,656) DT au 30/06/2013 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Somme distribuables des exercices antérieurs	1,454	-6 614,237	-6 742,962
Résultat d'exploitation	3 398,366	-5 348,651	13 330,198
Régularisation du résultat d'exploitation	3 417,080	-2 467,768	-2 175,487
Total	6 816,900	-14 430,656	4 411,749

3.7 - Charges de gestion des placements :

Ce poste enregistre les rémunérations du dépositaire, du gestionnaire et des distributeurs calculées conformément aux dispositions des conventions de dépôt, de gestion et de distribution conclues entre UNIVERS ACTIONS SICAV, UBCI et UBCI FINANCE.

Libelle	Période du 01-04-14 au 30-06-14	Période du 01-01-14 au 30-06-14	Période du 01-04-13 au 30-06-13	Période du 01-01-13 au 30-06-13	Période du 01-01-13 au 31-12-13
<u>CH 1 Charges de gestion des placements</u>	<u>8 476,540</u>	<u>19 388,934</u>	<u>8 422,011</u>	<u>15 706,767</u>	<u>32 398,784</u>
Rémunération du gestionnaire	2 421,870	5 539,697	2 406,289	4 487,649	9 256,794
Rémunération du dépositaire	605,469	1 384,927	601,576	1 121,921	2 314,213
Rémunération des distributeurs	5 449,201	12 464,310	5 414,146	10 097,197	20 827,777

3.8 - Autres charges:

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel et la charge TCL. En outre, le coût des services bancaires et l'abonnement des charges budgétisées figurent aussi au niveau de cette rubrique.

Libelle	Période du 01-04-14 au 30-06-14	Période du 01-01-14 au 30-06-14	Période du 01-04-13 au 30-06-13	Période du 01-01-13 au 30-06-13	Période du 01-01-13 au 31-12-13
<u>CH 2 Autres charges</u>	<u>8 165,807</u>	<u>15 814,065</u>	<u>6 305,939</u>	<u>12 014,135</u>	<u>24 808,233</u>
Redevance CMF	605,469	1 384,927	601,576	1 121,921	2 314,213
Services bancaires et assimilés	615,218	615,218	490,700	522,181	1 581,019
Charges diverses	0,000	0,000	0,000	0,000	1,056
Impôts, taxes et versements assimilés	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Abonnement des charges budgétisées	6 945,120	13 813,920	5 213,663	10 370,033	20 911,945

4. Rémunérations gestionnaire, dépositaire et distributeurs

4-1 Rémunération du gestionnaire

UBCI UNIVERS ACTION SICAV a conclu avec UBCI FINANCE une convention aux termes de laquelle UBCI UNIVERS ACTION SICAV confie à UBCI FINANCE une mission de gestionnaire couvrant :

- * la gestion du portefeuille de la SICAV,
- * la gestion administrative, financière et comptable de la SICAV et le calcul quotidien de sa valeur liquidative,
- * la préparation de toutes les déclarations et publications réglementaires.

UBCI FINANCE prend à sa charge tous les frais de personnel et d'administration générale engagés dans l'exécution de ses missions, tous les investissements nécessaires ainsi que leurs charges de fonctionnement et de maintenance. Sont exclues des charges supportées par UBCI FINANCE : la rémunération du commissaire aux comptes, les jetons de présence des administrateurs, les commissions de Négociation en bourse (CNB), les dépenses publicitaires et de promotion, la redevance CMF, la TCL, les frais de publications des Etats financiers au bulletin du CMF, ainsi que les frais de tenue des Assemblées générales.

Le gestionnaire perçoit en contrepartie de ses services une rémunération annuelle égale à 0,4% T.T.C de l'actif net annuel d'UBCI UNIVERS ACTION SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour est réglée trimestriellement à terme échu nette de toute retenue fiscale.

4-2 Rémunération du dépositaire

L'UBCI UNIVERS ACTION SICAV a conclu avec Union Bancaire pour le Commerce et l'industrie « UBCI » une convention de dépôt, aux termes de laquelle UBCI UNIVERS ACTION SICAV confie à UBCI la mission de dépositaire de ses titres et de ses fonds non investies selon les modalités et conditions définies par cette dernière. Pour l'ensemble de ses prestations, l'UBCI reçoit une rémunération annuelle de 0,1% T.T.C de l'actif net de l'UBCI UNIVERS ACTION SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour est réglée trimestriellement à terme échu, nette de toute retenue fiscale.

4-3 Rémunération des distributeurs:

UBCI UNIVERS ACTION SICAV a conclu avec UBCI et UBCI FINANCE des conventions de distribution aux termes desquelles UBCI UNIVERS ACTION SICAV confie à UBCI et UBCI FINANCE la commercialisation et la distribution de ses actions auprès de leurs clientèles.

En contrepartie de ces prestations, une commission de distribution est décomptée jour par jour au taux de 0,9% TTC de l'actif net d'UBCI UNIVERS ACTION SICAV qui est réglée trimestriellement à terme échu après déduction des retenues fiscales.